



28 JANUARY 1981-2021
CONVENTION 108
ON DATA PROTECTION



T-PD-BUR56(2022)OJ

05 Septembre 2022

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES
À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

CONVENTION 108

**56^{ème} réunion du Bureau
Strasbourg, Palais, Salle 6 (2^{ème} étage)**

ORDRE DU JOUR

21 septembre 2022 (09.30 CET) – 22 septembre 2022 (18.00 CET)

www.coe.int/dataprotection

ORDRE DES TRAVAUX

Indicatif et sujet à modification en fonction du rythme des travaux

	Tous les horaires sont indiqués en CET	21 Septembre	22 Septembre	
<i>Début</i>	09.30	Points 1 à 7	Points 9, 11, 17	
<i>Pause</i>	13.00	<i>Break</i>		
<i>Reprise</i>	14.30	Points 8, 10, 12	Points 16	
<i>Fin</i>	18.00	<i>End</i>		

Les points 13, 14, 15 seront traités si l'ordre du jour le permet

AGENDA

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2020)RAP42Abr <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 42 ^{ème} Réunion plénière (17-19 novembre 2021)
T-PD-BUR (2022)55RAPAbr <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 55 ^{ème} Réunion du Bureau (23-25 mars 2022)
T-PD(2017)Regl <i>Pro memoria</i>	Règlement intérieur
T-PD(2021)WP2022-2025 <i>Pro memoria</i>	Programme de travail du Comité 2022-2025
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication de la Présidente
	4. Communication du Secrétariat
A Huis-clos	5. Conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine
<ul style="list-style-type: none"> - CM décision du 16 mars 2022 - CM résolution du 23 mars 2022 - Note Verbale Secrétariat Général du 25 mars 2022 - CM décision du 30 mars 2022 	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera des propositions d'amendements au Règlement intérieur, et des propositions d'actions au Comité en application de la décision du CM du 30 juin 2022.
Modalités de participation de la Fédération de Russie au T-PD	Document préparé par le Secrétariat
	6. Convention 108+, état des lieux
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
<ul style="list-style-type: none"> - Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108 - Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108 - Protocole d'amendement 	<ul style="list-style-type: none"> - Convention 108+ : état des signatures et ratifications - Convention 108 : état des signatures et ratifications
T-PD(2020)08rev Expert Report - Costa-Rica	Costa Rica <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera du suivi nécessaire.
	7. Mécanisme d'évaluation et d'examen de la Convention 108+
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.

Terms of Reference <i>Pro memoria</i>	Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et d'examen
T-PD-BUR(2021)5 Information note on the procedures of various monitoring mechanisms <i>Pro memoria</i>	Document préparé par le Secrétariat
	8. Identité numérique
T-PD(2021)2rev8 <i>NOUVEAU 9/09/22</i> T-PD(2021)2rev5Mos Compilation de commentaires <i>NOUVEAU 15/09/22</i>	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat et tiendra un échange de vues sur le Projet de lignes directrices, ainsi que sur les commentaires reçus et finalisera le texte en vue de son adoption à la 43 ^{ème} réunion plénière de novembre.
	9. Échanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à des fins fiscales
T-PD(2021)8rev3 <i>NOUVEAU 21/09/22</i> T-PD(2021)8rev1Mos Compilation de commentaires <i>NOUVEAU 15/09/22</i> T-PD(2021)4rev <i>Pro memoria</i> T-PD(2014)05 <i>Pro memoria</i>	Présentation par le rapporteur et le secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation par le rapporteur et par le secrétariat sur le projet des lignes directrices ainsi que sur les commentaires écrits reçus, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.
	10. Interprétation de l'article 11 de la Convention 108 modernisée
T-PD(2021)7	Présentation par le secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat et décidera du suivi nécessaire.
	11. Clauses contractuelles types relatives aux flux transfrontaliers de données à caractère personnel
T-PD(2022)1rev4 <i>NOUVEAU 15/09/22</i> T-PD(2022)1rev1Mos Compilation de commentaires <i>NOUVEAU 5/09/22</i> T-PD(2021)10 Model contract - Transborder data flows	Expert: Pr. Pablo Palazzi, Directeur du Centre Technologies et Sociétés (CETyS) de l'Université de San Andrés <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert, le rapporteur et le secrétariat sur le projet de lignes directrices ainsi que sur les commentaires écrits reçus, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire

<p>Guide to Contractual clauses – Transfer of personal data</p> <p>Standard Contractual Clauses – EU</p>	
	<p>12. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe</p>
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat</p>
	<p>13. Développements majeurs dans le domaine de la protection des données</p>
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat</p>
	<p>14. Prochaines réunions</p>
	<p>Dates et lieux des prochaines réunions</p> <p><u>Réunions du Bureau</u> :</p> <p>57^{ème} Réunion du Bureau : 14-16 décembre 2022 (Strasbourg) 58^{ème} Réunion du Bureau : 22-24 mars 2023 (Paris) 59^{ème} Réunion du Bureau : 27-29 septembre 2023 (Paris) 60^{ème} Réunion du Bureau : 12-14 décembre 2023 (Strasbourg)</p> <p><u>Réunions plénières</u> :</p> <p>43^{ème} Réunion Plénière : 16-18 novembre 2022 (Strasbourg) 44^{ème} Réunion Plénière : 14-16 juin 2023 (Strasbourg) 45^{ème} Réunion Plénière : 15-17 novembre 2023 (Strasbourg)</p>
	<p>15. Prix Stefano Rodotà</p>
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat</p>
	<p>16. Commissaire à la Protection des Données</p>
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Commissaire</p>
	<p>17. Questions diverses</p>
	<p>Elections au Bureau /réunion plénière de novembre</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat</p>